

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE
SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :
MM. LE V^{te} B. DE JONGHE, A. DE WITTE ET FRÉD. ALVIN

1912
SOIXANTE-HUITIÈME ANNÉE.



BRUXELLES
J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,
Rue de la Limite, 21.

1912

QUATRE MONNAIES DE 'S HEERENBERG

DE LA

SECONDE MOITIÉ DU XVI^e SIÈCLE

PLANCHE X.

's Heerenberg, dont le territoire s'étendait sur environ six lieues carrées, était une seigneurie souveraine située entre le comté de Zutphen au nord, le duché de Clèves au sud-est et le duché de Gueldre au sud-ouest.

Cette importante seigneurie, comprise entre le Rhin, l'Yssel et le Vieil-Yssel, faisait autrefois partie du comté de Zutphen. Elle en fut séparée au XI^e siècle en faveur d'un cadet de la maison de Zutphen dont Frédéric III, mort en 1416, fut le dernier descendant mâle. Sophie, la fille unique de ce dynaste, fit passer tous ses biens paternels dans la maison de son époux Otton de la Leck, seigneur de Hedel, fils cadet de Jean de la Leck, chef de la maison de Polanen et seigneur banneret de Bréda, issu en ligne directe et masculine des Wassenaer, burgraves de Leyde.

La descendance mâle de la maison de la Leck s'éteignit en 1611 en la personne de Herman de la

Leck, qui avait épousé Marie-Mencie de Witthem, marquise de Berg-op-Zoom, comtesse de Walhain, dame de Borselen, Perweys, Geel, Glymes, fille et unique héritière de Jean de Witthem, seigneur de Borselen, et de Marguerite de Merode, marquise de Berg-op-Zoom. Marie-Élisabeth, fille de Herman de la Leck, née en 1610, lui succéda en 1611, sous la tutelle de ses oncles Frédéric et Henri. Elle épousa son cousin germain Albert, comte de Berg, et mourut sans enfants, laissant ses biens paternels à son époux. Ce dernier se maria, en secondes noces, avec Madeleine, comtesse de Champlite. Il mourut en 1675. Oswald III, son fils et successeur, marié à Marie-Léopoldine-Catherine, comtesse de Rietberg, n'en eut pas d'enfants et décéda en 1712. Il avait désigné pour son héritier son petit-neveu François-Guillaume, prince de Hohenzollern-Sigmaringen, second fils de Mainhard, prince de Hohenzollern-Sigmaringen, et de Jeanne-Catherine-Victoire, comtesse de Montfort et petit-fils de sa sœur Marie-Claire, comtesse de Montfort. 's Heerenberg passa ainsi aux princes de Hohenzollern.

A la seigneurie de 's Heerenberg, élevée au rang de comté souverain de l'empire en faveur d'Oswald I^{er} (1465-1506), par diplôme de Frédéric III, donné à Aix-la Chapelle, le 17 avril 1486, se rattachaient de nombreuses seigneuries. Moitié-Wisch, Homoet, Boxmeer, Bylant, Almsteen, Hedel, Stevensweerd, etc., faisaient partie de notre comté

dont M. C.-A. Serrure a publié, en 1860, une histoire détaillée accompagnée d'une partie numismatique établie avec grand soin. C'est à cette *Histoire de la souveraineté de 's Heerenberg* que nous avons eu recours pour rédiger cette notice.

Les seigneurs, puis comtes de 's Heerenberg, nous ont laissé de nombreux souvenirs numismatiques issus de plusieurs ateliers monétaires. Ces monuments métalliques sont particulièrement abondants, au cours de la deuxième moitié du XVI^e siècle. C'est à cette période qu'appartiennent les quatre monnaies que nous faisons connaître à nos lecteurs, monnaies qui ne se trouvent ni dans l'ouvrage de Serrure, ni dans les travaux de MM. W.-J. de Voogt et de Th.-M. Roest sur 's Heerenberg et qui, si elles ne sont pas inédites, sont au moins peu connues et rares.

GUILLAUME IV (1546-1586).

Guillaume IV, comte de Berg, seigneur de Bylant, Homoet, Hedel, Boxmeer, Spalbeek, Herpen, Uft, Stevensweerd, Wisch, Freundstein et Wisser, était âgé de huit ans lorsqu'il succéda, en 1546, à son père Oswald II. Sa mère, Élisabeth de Dorth, fille de Zénon et veuve de Jean Van der Horst, maréchal héréditaire de Cologne, était décédée l'année précédente. Il fut placé sous la tutelle de Josse, comte de Bronckhorst et de Maximilien d'Égmond, comte de Buren. Dix ans plus tard, il s'unit à Marie, comtesse de Nassau,

sœur de Guillaume le Taciturne, prince d'Orange.

Guillaume de Berg, dont le caractère était fier et indépendant, prit une part active à la lutte engagée entre le gouvernement de Philippe II, roi d'Espagne, et le parti de son beau-frère le Taciturne. Mêlé à tous les événements de cette époque troublée, Guillaume, qui avait abjuré la foi catholique, ne suivit pas le Taciturne dans l'émigration. Lui et Henri de Bréderode restèrent dans leurs terres, promettant de les défendre contre le roi d'Espagne qu'ils disaient n'être que leur égal. Voyant enfin l'inutilité de sa résistance contre un prince aussi puissant que Philippe II, Guillaume de Berg partit volontairement en exil peu après l'exécution des comtes d'Egmont et de Hornes. Cité, le 19 décembre 1567, devant le *Conseil des Troubles*, il s'était abstenu de comparaître et continua à mettre toute son activité au service des ennemis de l'Espagne. Celle-ci, de son côté, donnait son appui au frère du comte de Berg, le comte Frédéric, qui était en lutte continuelle avec lui à propos du partage des biens paternels et de la succession d'un frère prédécédé du nom d'Oswald.

Ces discussions interminables et les exigences croissantes du comte de Berg qui en voulait aux États de ne pas intervenir efficacement en sa faveur dans ces dissensions et de ne pas lui attribuer une part assez importante dans les affaires du pays, furent la cause de mésintelligences entre Guillaume et son beau-frère le Taciturne.

Guillaume de Berg, qui avait été nommé stat-houder de Gueldre, en novembre 1581, fut, à la suite de la prise de Zutphen par Farnèse, le 12 septembre 1583, soupçonné, à tort, paraît-il, de trahison. Il fut arrêté avec sa famille, le 5 novembre 1583, par ordre de Elbertus Leoninus, grand chancelier de Gueldre, probablement d'accord avec le prince d'Orange. Il ne fut relâché qu'après avoir accepté que des garnisons fussent mises dans ses villes et châteaux.

Les humiliations que les États de Hollande avaient fait subir à Guillaume de Berg, empoisonnèrent le reste de son existence. Dès qu'il se vit libre, il essaya de se soustraire aux dures conditions qui lui avaient été imposées. Trois de ses fils, indignés de l'affront fait à leur père, passèrent sous les drapeaux de Philippe II et s'illustrèrent comme généraux espagnols. Lui-même mourut, en novembre 1586, au château d'Uft. Il était à peine âgé de quarante-huit ans et avait eu quinze enfants de sa femme Marie de Nassau qui, elle-même, décéda en 1599.

Les monnaies de Guillaume IV, dit M. C.-A. Serrure, forment deux séries. Celles de la première furent frappées jusqu'en 1568, époque à laquelle le comte de Berg fut obligé d'abandonner ses états héréditaires devant les armées du duc d'Albe.

Les pièces de la deuxième série furent forgées après sa restauration qui eut lieu en 1576.

Guillaume IV a laissé de nombreuses monnaies à son nom, frappées d'abord à 's Heerenberg ou à Genderingen, dans le comté de Berg, plus tard à Hedel et enfin au château de Dieren, situé entre Arnhem et Zutphen, pendant que son frère Frédéric occupait Hedel (1577-1580.)

Nous décrivons sous le n° 1, un écu au Saint Oswald, de poids double de Guillaume de Berg. Cette pièce est de la plus haute rareté.

1. *Droit.* — Saint Oswald à mi-corps, cuirassé, la tête ceinte d'une couronne ouverte, tenant de la main droite un sceptre, de la gauche, la garde de l'épée. Dans le champ, séparés par le buste, 30—S, indication de la valeur de la monnaie.

Légende. † SANCT * OSWALD * REX * NV-MVS * ARGEN * 30 * STVFE.

Le différent monétaire est une feuille de trèfle.

Revers. Lion debout à gauche dans le champ, tenant l'écu de Berg ou 's Heerenberg qui est : d'argent au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or, à la bordure de sable chargée de onze besants du troisième.

Légende. ☼ GVIL' * CO' * D * MON' * Z * DNS' * D * BIL' * HE' * BOX' * HO' * Z * WIS.

Le différent monétaire est une rose.

Argent. Poids : 55 gr. 655. Notre collection.

Pl. X, n° 1.

Vander Chijs, C.-A. Serrure et Th. M. Roest n'ont pas connu d'écu au Saint Oswald de poids

fort. Notre pièce, qui fait partie de la première série monétaire de Guillaume IV, offre encore une particularité qui se retrouve, d'ailleurs, sur plusieurs de ces monnaies : la légende du droit est formée de grandes et de petites capitales entremêlées.

FRÉDÉRIC DE BERG (1577-1580.)

Frédéric, sire de Boxmeer, Haeps, Spalbeek, Stevensweerd et Hedel était le frère cadet de Guillaume IV avec qui il eut de longs démêlés au sujet de la succession de leur père et de leur frère Oswald, ce dernier décédé en 1563. Un arbitrage avait statué, en 1565, sur quelques-unes de ces difficultés, mais Frédéric en repoussa plus tard les clauses, soutenant que cette décision le lésait. La mésintelligence entre les deux frères ne fit qu'augmenter et Frédéric, qui tenait le parti des Espagnols et qui avait reçu du gouverneur Requesens, en l'absence de Guillaume IV, une partie considérable des biens de ce dernier, s'empara de Hedel et de Boxmeer. Les réclamations de son frère au sujet de ces terres furent inutiles et toutes les tentatives d'arrangement échouèrent. Guillaume eut recours à la force pour rentrer dans son patrimoine. Il prit, après une longue lutte, Boxmeer (septembre 1577) et les habitants de Bois-le-Duc s'emparèrent en 1580, pour son compte, de la seigneurie et du château de Hedel occupés par Frédéric.

